

# PRÉCIS DE PSYCHIATRIE

---

## INTRODUCTION HISTORIQUE

---

Pour aborder avec quelque fruit l'étude de la Psychiatrie, il me paraît nécessaire de résumer brièvement l'histoire de sa marche à travers les siècles. Cette histoire, envisagée dans son ensemble, comprend quatre époques distinctes :

La *première époque* ou *époque primitive* est ce temps d'ignorance et de superstition, antérieur à toute notion médicale, où la folie est considérée comme venant des dieux et son traitement confié aux mains des prêtres. Elle s'étend des premières origines du monde jusqu'à HIPPOCRATE, qui marque l'avènement d'une ère nouvelle et avec qui commence la médecine mentale proprement dite.

La *seconde époque* est l'*époque médicale antique* qui part d'HIPPOCRATE et finit à la décadence romaine après avoir successivement traversé trois périodes des plus brillantes : la *période hippocratique*, la *période alexandrine* et la *période gréco-romaine*.

La *troisième époque* ou *époque de transition*, dont le début est marqué par le retour aux superstitions primitives accommodées aux enseignements d'une religion nouvelle et qui ne commence à s'éclairer que vers ses derniers jours, comprend, elle aussi, deux périodes : le *Moyen Age* et la *Renaissance*. Elle va des premiers temps de l'ère chrétienne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire de CÆLIUS AURELIANUS et de GALIEN jusqu'à PINEL.

La quatrième époque ou époque moderne est cette période scientifique par excellence qui commence à PIXEL, c'est-à-dire à la grande et mémorable réforme de 1793, se continue avec ESQUIROL et ses élèves et peut être considérée à l'heure actuelle, comme arrivant par degrés à son apogée.

Telles sont les principales étapes de l'histoire de la Psychiatrie. Il nous faut maintenant les passer en revue et signaler rapidement les faits principaux relatifs à chacune d'elles.

### § 1. — PREMIÈRE ÉPOQUE : ÉPOQUE PRIMITIVE

S'il est un fait historique bien établi, c'est la prédominance de l'idée divine à l'origine des sociétés. Tous les peuples, à leur naissance, subissent le joug exclusif de la croyance religieuse, à ce point que la superstition semble être nécessairement l'une des phases initiales de leur évolution. Aux premiers temps de leur existence, tout est rapporté par eux à l'intervention céleste, et la folie elle-même, ils la considèrent comme la possession de l'homme par quelque divinité bienfaisante ou vengeresse.

Il en fut ainsi chez les Juifs, ainsi qu'en témoignent les épisodes relatifs aux emportements maniaques du roi SAÛL et à l'accès de lycanthropie de NABUCHODONOSOR.

Chez les Égyptiens<sup>1</sup>, on retrouve des croyances et des pratiques analogues. Il existe à la Bibliothèque de Paris une stèle égyptienne datant du XIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. dont l'inscription rappelle le fait d'une princesse asiatique possédée d'un esprit qui fut guérie par l'intercession du dieu KHONS. On sait aussi

<sup>1</sup> Le cadre étroit de ce livre ne nous a pas permis de citer, à chaque page, tous les auteurs, français et étrangers, auxquels nous avons fait quelque emprunt d'idée ou d'expression, et nous ne pouvons que renvoyer, pour la bibliographie de chaque chapitre, aux traités spéciaux et aux articles des Dictionnaires. Nous ne pouvons nous empêcher de dire ici, cependant, combien nous nous sommes aidé, pour la rédaction de cet historique, des travaux de TRÉLAT, LASÈGUE et MOREL, MARCÉ, BALL, et surtout de l'excellent ouvrage de SEMELAIGNE.

qu'il existait, en Égypte, des temples dédiés à SATURNE, où l'on purifiait les insensés dans le but de les guérir.

Dans la Grèce antique, il en est de même et les noms de *δαίμονωλητοι*, *θεοληπτοι*, *ενεργουμενοι*, *démoniaques*, *possédés des dieux*, *energumènes* qu'on donnait aux êtres privés de raison, prouvent assez à quelle origine on attribuait leur folie.

Tout le monde connaît l'histoire du malheureux MÉLÉAGRE, celles du parricide ORESTE, d'HERCULE, d'AJAX, etc., si admirablement mises à la scène par les grands tragiques grecs, et celle non moins célèbre des filles de PRÉTUS, roi d'Argos, qui, frappées par JUNON d'une sorte de lèpre, se crurent transformées en vaches et mugissaient à l'instar de ces animaux. La tradition rapporte qu'elles furent guéries par le berger MÉLAMPE à l'aide de l'hellébore, de purifications et de cérémonies religieuses.

Les fous n'étaient pas tous considérés, cependant, comme la proie des divinités infernales. Dans le nombre il s'en trouvait qui, en raison de leur exaltation délirante, passaient, au contraire, pour les amis des dieux, pour des inspirés, et qui prophétisaient l'avenir. Parmi ces derniers, la Pythie de DELPHES a été l'une des plus célèbres.

Avec de telles croyances sur la nature de la folie, le traitement des insensés devait évidemment consister en cérémonies religieuses et être confié à des prêtres. C'est ce qui avait lieu. En Grèce, les Asclépiades, sortes de prêtres médecins, qui dirigeaient les temples d'ESCULAPE, étaient spécialement chargés du soin de les guérir. HIPPOCRATE, qui flétrit plus tard ces prêtres charlatans et dénonça leurs pratiques curatives où la spéculation jouait évidemment le principal rôle, nous a laissé un récit détaillé du traitement qu'ils employaient à l'égard des aliénés.

La cérémonie avait pour prélude une adjuration à la divinité malfaisante; on la sommait de sortir du corps du possédé. Après quoi, celui-ci était soumis à des purifications, des expiations, des jeûnes, des exorcismes, des ablutions avec de l'eau lustrale ou du sang d'une victime expiatoire.

Parfois, à ces cérémonies religieuses étaient jointes les pratiques de la plus sage hygiène : les spectacles, les distractions, la musique, les promenades, le séjour aux sources thermales,

les exercices dans les gymnases attenants. Aussi arrivait-il que certains malades guérissaient de leur délire, ce qu'on ne manquait pas alors d'attribuer à l'apaisement de la divinité offensée et ce qui aboutissait nécessairement à des offrandes du plus haut prix, dont les prêtres s'enrichissaient.

Tels étaient, dans les temps primitifs, les idées qu'on se faisait de la folie et les moyens de traitement qu'on employait pour les guérir. Il nous faut passer rapidement sur cette période, d'ailleurs confuse, de l'histoire de l'aliénation mentale, et, après avoir mentionné les philosophes pythagoriciens qui, aux IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles avant J.-C., arrachèrent des mains des prêtres les notions médicales qu'ils possédaient pour les confondre tantôt avec la philosophie, tantôt avec la physique et la métaphysique, nous en arrivons à HIPPOCRATE, avec lequel commence réellement la médecine antique.

## § 2. — DEUXIÈME ÉPOQUE : ÉPOQUE MÉDICALE ANTIQUE

**1<sup>o</sup> Période hippocratique.** — HIPPOCRATE, le créateur de la médecine mentale, appartenait à cette famille de prêtres, les Asclépiades, qui prétendaient venir d'ESCULAPE et possédaient, ainsi que nous venons de le voir, dans la Grèce antique, le monopole de la cure de la folie.

Il naquit, comme on le sait, dans l'île de Cos, 460 ans avant J.-C. Bien qu'il n'ait point traité d'une manière spéciale de l'aliénation mentale, on peut aisément juger, à la lecture attentive de ses œuvres, qu'il avait une connaissance assez précise de ce genre de maladies. Même avant lui, des distinctions s'étaient produites à cet égard, car c'est à la tradition qu'il paraît avoir emprunté les mots dont il fait usage : *phrénitis*, *manie*, *mélancolie*, *mal sacré*.

HIPPOCRATE décrit la *phrénitis* d'après son étymologie, à côté de la pleurésie et de la pneumonie, et il en place le siège au centre phrénique. Elle consistait, pour lui, en un délire continu dans une fièvre aiguë. Sa cause était l'échauffement du corps entier par le sang, échauffé lui-même par son mélange avec la

bile, qui le déplace et le change en sérum, lui ôte son mouvement et sa constitution habituelle. Quant aux symptômes, ils se trouvent indiqués en entier dans cette formule aussi succincte que précise qui résulte du livre des Epidémies et des Affections : « Délire aigu avec fièvre intense, carphologie, pouls petit et serré. » L'affection, dont la durée variait entre les limites extrêmes de trois et de cent vingt jours, se terminait plus souvent par la mort que par la guérison.

Bien qu'il soit difficile de préciser ce qu'HIPPOCRATE et les anciens entendaient par *phrénitis*, il est permis de penser qu'ils comprenaient sous cette désignation la plupart des *folies aiguës*, idiopathiques ou symptomatiques, et, en particulier, le *délire aigu fébrile*.

Si les indications relatives à la phrénitis sont confuses dans les livres hippocratiques, celles qui ont trait à la *manie* le sont bien davantage encore.

Scientifiquement, les auteurs anciens, y compris HIPPOCRATE, considéraient la manie comme un délire violent, aigu ou chronique. Dans la collection hippocratique, on la trouve généralement confondue avec la phrénitis et la mélancolie.

La *mélancolie* n'avait pas non plus de signification bien précise. Ses deux principaux caractères, pour HIPPOCRATE, paraissent avoir été la crainte et la tristesse. Le tableau différait d'ailleurs, suivant que l'altération du cerveau était produite par la pituite ou par la bile. Dans le premier cas, il n'y avait pas d'excitation ; dans le second, cet état général était, à divers degrés, le principal caractère de la maladie.

En dehors de la phrénitis, de la manie et de la mélancolie, HIPPOCRATE paraît avoir connu la *folie de la grossesse* et la *folie alcoolique*. En tout cas, il semble en avoir observé des exemples.

Dans le domaine des maladies nerveuses, il possédait quelques notions vagues sur l'*hystérie*, mais c'est surtout l'*épilepsie* qu'il connaissait à fond et qu'il a décrite avec le plus grand soin. Il avait même remarqué que l'épilepsie pouvait se compliquer de délire.

HIPPOCRATE n'eut pas seulement le mérite de reconnaître, le premier, la nature pathologique de la folie. Avec une insistance

des plus louables, il s'appliqua à combattre les pratiques médico-religieuses des Asclépiades, pour leur substituer un traitement plus rationnel et plus médical. Dès lors, aux ablutions, aux exorcismes et aux incantations succédèrent la saignée, les purgations, les vomitifs, la balnéation, la diète végétale, les exercices hygiéniques, la musique, les voyages : en un mot, tous les moyens médicaux dont on pouvait disposer à cette époque. C'est lui qui régularisa l'usage de l'*hellébore* (*veratrum album*), employé empiriquement depuis la plus haute antiquité comme spécifique de la folie, et qu'on engageait les malades à aller cueillir eux-mêmes à Anticyre, petit village de la Thessalie, où croissait l'espèce la plus renommée. HIPPOCRATE paraît s'être également servi, comme médicament spécial, de la *mandragore*, dans les cas de mélancolie suicide.

Quant à la question de savoir ce qu'on faisait des aliénés, s'il existait pour eux des établissements spéciaux, et si on employait à leur égard des mesures coercitives dans les cas graves et difficiles, nous en sommes malheureusement réduits sur ce point, aux conjectures. Il paraît probable que les malades calmes et inoffensifs étaient laissés en liberté ou tout au moins dans leur demeure, sous la surveillance de leurs domestiques ou de leurs proches, et que certains étaient traités dans des maisons de santé (*ιατρεία*), ainsi que semble l'indiquer un passage de PLUTARQUE relatif à ANTIPHON, médecin de Corinthe. De même, une histoire d'aliéné, rapportée par HÉRODOTE, permet de supposer que les moyens de contention les plus rigoureux étaient employés chez les anciens contre les aliénés dangereux. Il y est dit, en effet, que CLÉOMÈNE, roi de Lacédémone, étant tombé dans une phrénésie avec violente agitation, ses parents l'avaient fait lier dans des entraves de bois.

HIPPOCRATE résume à lui seul, au point de vue de l'histoire de la folie, la période hippocratique. Ses successeurs, qui ne furent d'ailleurs que ses imitateurs, n'ajoutèrent rien de nouveau à ses notions médicales sur l'aliénation, et, à l'époque du démembrement de l'empire d'ALEXANDRE, la tradition scientifique se trouva transportée en Egypte, où elle reprit un certain éclat sous le règne des Ptolémées.

**2<sup>o</sup> Période alexandrine.** — La période alexandrine représentée surtout par HÉROPHILE et ERASISTRATE, qui vivaient environ trois cents ans avant l'ère chrétienne, n'est, en réalité, qu'une période intermédiaire entre HIPPOCRATE ou le monde Grec, et ASCLÉPIADE et CELSE, ou le monde Gréco-Romain.

Faute de documents, cette période est demeurée très obscure, et nous sommes réduits à en chercher les traces dans GALIEN, les ouvrages d'ERASISTRATE et d'HÉROPHILE n'étant pas parvenus jusqu'à nous.

Mais, d'après ce que nous savons des connaissances scientifiques de ces hommes célèbres et des progrès qu'ils réalisèrent notamment dans le domaine de l'anatomie et de la physiologie nerveuses, il est permis de penser qu'ils possédaient des notions aussi exactes qu'étendues sur la folie, et qu'ils avaient repris et développé, à cet égard, les idées du père de la médecine.

Un siècle environ plus tard, sous PTOLÉMÉE EVERGÈTE II, le mouvement scientifique passa d'Alexandrie à Rome, grâce aux discordes survenues dans la famille des Lagides et à la dispersion des savants qui s'ensuivit. Mais ce fut surtout après la victoire de LUCULLUS et de POMPÉE en Asie que ce mouvement scientifique s'accrut dans l'empire romain.

**3<sup>o</sup> Période gréco-romaine.** — Cette période de l'histoire de la folie est surtout représentée par les noms d'ASCLÉPIADE, CELSE, ARÉTÉE, SORANUS, CŒLIUS AURELIANUS et GALIEN. Elle se termine par ALEXANDRE DE TRALLES, PAUL D'EGINE et les Arabes, qui forment comme une transition entre le monde antique et le moyen âge.

ASCLÉPIADE DE BYTHINIE (80 ans avant J.-C.) d'abord rhéteur, puis médecin, partisan convaincu de la théorie philosophique des atomes, établit d'une façon formelle la démarcation de la folie admise implicitement par HIPPOCRATE, et c'est à dater de lui que les auteurs la divisent en *aliénation aiguë* avec fièvre ou phrénitis et en *aliénation chronique* sans fièvre ou manie et mélancolie.

ASCLÉPIADE étudia aussi les *aperceptions* (visa) et les distingua très nettement en hallucinations et en illusions.

Enfin, le fait de la transformation d'une forme de folie en une autre le frappa, et c'est probablement sous l'influence de cette idée d'observation qu'il en arriva à essayer la médication substitutive, et à conseiller notamment l'ivresse dans le traitement général de l'aliénation mentale.

CELSE (5 ans après J.-C.) n'a consacré à la folie qu'un petit nombre de pages. Au lieu du terme générique *alienatio mentis* employé par ASCLÉPIADE, il se sert du mot *insania* qu'il applique aux trois genres de folie dont sa classification est formée, savoir : la *phrénésie* (*insania acuta*), la *mélancolie*, qu'il attribue à l'atrabile, et enfin un troisième genre qu'il subdivise en deux espèces : 1<sup>o</sup> le *délire hallucinatoire* gai ou triste, sans délire (*imaginibus non mente falluntur*) ; 2<sup>o</sup> le *délire général et partiel* (*animi desipiunt*).

CELSE s'étend plus longuement sur la question thérapeutique et il formule les règles les plus sages et les plus judicieuses du traitement hygiénique et moral. Malheureusement, une ombre existe à ce tableau, car il conseille formellement de recourir au jeûne, aux chaînes, aux châtiments, pour dompter l'aliéné, dès que ses actes ou ses paroles attestent sa déraison : « *Ubi perperam dixit aut fecit, fame, vinculis, plagis coercendus est.* »

ARÉTÉE DE CAPPADOCE (80 après J.-C.) appartenait à la secte des pneumatistes. Son plus grand titre de gloire est d'avoir laissé des diverses formes d'aliénation mentale, et notamment de la manie et de la mélancolie, des descriptions d'une exactitude et d'une vérité remarquables.

ARÉTÉE considérait la *mélancolie* comme une tristesse de l'âme avec concentration de la pensée sur une idée fixe, sans fièvre : « *Melancolia in unâ re aliquâ est lapsus, constante in reliquis judicio. Animi angor in unâ cogitatione defixus atque inhærens, absque febre et furore a phantasmate melancolico ortus.* » C'était donc, pour lui, une folie à délire limité, circonscrit, ce qui la différencie de la manie, qu'il considérait comme un trouble général de l'intelligence.

ARÉTÉE décrit longuement et très nettement la mélancolie, et signale notamment les symptômes physiques qui l'accompagnent,

tels que la constipation, la rareté de l'urine, les éructations, la fétidité de l'haleine, la petitesse du pouls, etc.

Quant à la *manie*, il la considère, avons-nous dit, comme un délire général, continu, sans fièvre et la différencie des délires toxiques produits par le vin, la mandragore et la jusquiame, par ce fait que ceux-ci surviennent soudainement et se dissipent de même, tandis que la manie est stable et permanente. Dans sa description de la manie, il signale cette exaltation intellectuelle qui, chez quelques malades, avive les facultés de mémoire et d'imagination au point de les pousser à parler d'astronomie, de philosophie, etc., et à faire de la poésie sans paraître avoir appris.

ARÉTÉE établit, dans plusieurs passages, que la mélancolie est un commencement ou une espèce de demi-manie, et que, d'autre part, lorsqu'elle tend à se dissiper, elle se change parfois en manie, plutôt par les progrès que par l'intensité du mal. Il fait remarquer aussi que les accès de manie peuvent être suivis d'une période dépressive.

La partie de l'œuvre d'ARÉTÉE consacrée au traitement, celle notamment qui est relative au traitement du délire maniaque, ne nous est pas parvenue. Il est permis de supposer cependant, d'après ce qui nous reste de lui à cet égard, qu'une réaction s'était déjà produite en faveur des aliénés depuis CELSE, car ARÉTÉE ne mentionne nulle part ni liens ni ligatures dans ses descriptions concernant les phrénétiques, même furieux.

SORANUS D'EPHÈSE (95 après J.-C.), dont les œuvres ont été perdues, n'est connu que par COELIUS AURELIANUS qui s'en donne, dans ses écrits, comme le traducteur et le commentateur.

Il est impossible de déterminer, dans l'œuvre admirable de COELIUS AURELIANUS, ce qui appartient à l'auteur et ce qui revient au commentateur. Il est probable cependant que COELIUS AURELIANUS a dû, sur un grand nombre de points, exprimer des vues absolument personnelles.

COELIUS AURELIANUS a vécu un siècle environ après SORANUS, dont il fut, comme nous venons de le voir, le traducteur et le commentateur.

Au point de vue de la pathologie mentale proprement dite,

COELIUS AURELIANUS a très peu ajouté aux magnifiques descriptions laissées par ARÉTÉE; il s'est borné à compléter sur plusieurs points les idées de son prédécesseur. C'est ainsi qu'il signale la distinction entre la phrénésie ou délire fébrile et l'aliénation mentale proprement dite, et qu'il insiste sur les troubles des fonctions organiques qui accompagnent la mélancolie au sujet de laquelle il dit : « In melancholicis stomachus. in furiosis verò caput afficitur. »

Mais c'est surtout le chapitre relatif au *traitement* de la folie qui constitue la partie capitale de l'œuvre de COELIUS AURELIANUS. Il y a là un admirable exposé des règles du traitement physique et moral des aliénés, un éloquent plaidoyer en faveur des mesures de douceur et, par suite, de la suppression des moyens de coercition; en un mot l'énoncé complet de cette méthode qui devait ressusciter de nos jours sous le nom de *no-restraint*. COELIUS AURELIANUS s'y élève avec force contre les médecins qui ont recours par principe aux moyens violents de contention. Il y a surtout un passage qui mérite d'être cité : « Ils semblent plutôt délirer [eux-mêmes, dit-il de ces médecins, qu'être disposés à guérir leurs malades, lorsqu'ils les comparent à des bêtes féroces qu'on adoucit par la privation des aliments et par les tourments de la soif. Séduits sans doute encore par la même erreur, ils veulent qu'on les enchaîne cruellement, sans penser que leurs membres peuvent être meurtris ou fracassés, et qu'il est plus convenable et plus facile de les contenir par la main des hommes que par le poids souvent inutile des fers. Ils vont jusqu'à conseiller les violences corporelles, le fouet, comme pour forcer le retour de la raison par une pareille provocation : traitement déplorable qui ne fait qu'aggraver leur état, ensanglanter leurs membres et leur offrir le triste spectacle de leurs douleurs au moment où ils reprennent l'usage de leur intelligence. »

Dans un autre passage, COELIUS AURELIANUS dit encore, après avoir conseillé de faire maintenir les malades difficiles et agités par des surveillants habitués : « Si la vue des hommes les irrite, et seulement dans des cas très rares, on emploiera des ligatures, mais avec les plus grandes précautions, sans aucune secousse, en recouvrant attentivement toutes leurs articulations,

et avec le soin de ne se servir que des liens d'une texture molle et délicate, car les moyens de répression employés sans ménagement augmentent et même font naître la fureur, au lieu de l'apaiser. » On ne saurait plaider plus éloquemment la cause de l'humanité, ni formuler de plus sages préceptes au sujet des moyens de contention chez les aliénés.

GALIEN (150 ans après J.-C.), le célèbre médecin de Pergame qui écrivit cinq cents livres et dont les idées eurent une si immense influence sur son époque qu'elles retentirent avec la même puissance sur les quatorze siècles qui suivirent, a peu porté son attention sur l'aliénation mentale. Ce qui domine à ce point de vue dans ses écrits, c'est la division qu'il s'attache à établir entre la folie *idiopathique* et la folie *sympathique* ou par consensus, et l'importance qu'il accorde à cette dernière dans ses descriptions.

Après GALIEN, tout retombe dans l'obscurité et la confusion. ALEXANDRE DE TRALLES (560 après J.-C.) et PAUL D'EGINE (630 ans après J.-C.) n'exposent aucune vue nouvelle sur la folie, et quant aux médecins arabes, AVICENNE, RHAZÈS (x<sup>e</sup> siècle), ils se bornent à développer les idées de GALIEN sur la folie par consensus, dont ils placent le siège dans les différents viscères, et surtout dans le foie et la rate.

### § 3. — TROISIÈME ÉPOQUE : ÉPOQUE DE TRANSITION

**1<sup>o</sup> Moyen âge.** — Pendant toute la durée du moyen âge, l'étude de la folie se perd dans le chaos, et on n'en trouve plus trace. La croyance aux démons domine toutes les imaginations; la superstition se répand de toutes parts; c'est le règne de la sorcellerie, du sabbat, de la démonopathie, de la lycanthropie, de la possession démoniaque.

Aussi voit-on éclater, sur tous les points du territoire, ces terribles *épidémies de folie religieuse hystérique* dont CALMEIL nous a conservé l'histoire détaillée, et qui, toutes, après une série d'exorcismes et de cérémonies mystiques plus ou moins solennelles, aboutissent à la condamnation des aliénés, et à leur supplice par les tortures et le bûcher.

Des milliers de malheureux, victimes des préjugés populaires, payent de leur vie la perte de leur raison et deviennent la proie des flammes. Pas une voix ne s'élève pour les défendre ; les parlements eux-mêmes sont les plus acharnés dans cette lutte barbare contre de pauvres malades, et il faut arriver jusqu'au xv<sup>e</sup> siècle pour renouer, au point de vue de l'histoire de la médecine mentale, la chaîne si longtemps interrompue. Encore les idées religieuses sont-elles tellement enracinées que les premiers médecins, AMBROISE PARÉ lui-même, malgré les protestations encore timides de NIDER, donnent de la folie des interprétations surnaturelles et l'attribuent à l'intervention des démons.

**2<sup>o</sup> Renaissance.** — A la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, sous l'influence de l'impulsion donnée par ALCIAT, WIER, LELOYER, MONTAIGNE, les médecins reviennent peu à peu aux saines traditions, et, successivement, BAILLOU, NICOLAS LEPOIS, FÉLIX PLATER, SENNERT, SYLVIUS DE LE BOE, BONET, cherchent, sans toujours y réussir, à secouer le joug des préjugés si tenaces légués par les siècles précédents.

PAUL ZACCHIAS (1584-1659), proto-médecin du pape et des États romains consacre, dans son admirable livre intitulé : *quæstiones medico-legales*, un chapitre des plus importants aux divers états d'aliénation mentale. On y trouve développées et résolues, à côté de descriptions cliniques aussi exactes que concises, toutes les considérations médico-légales que soulève la folie, notamment en ce qui touche la capacité civile, la validité des actes, les intervalles lucides, la responsabilité morale et légale des aliénés.

SYDENHAM (1624-1689) ne traite que d'une manière incidente de la folie, mais il signale ce point intéressant de la manie développée à la suite des *fièvres intermittentes*.

WILLIS (1622-1675), dont les travaux sont plus importants et marquent un progrès sur ceux de ses devanciers, donne de bonnes descriptions de la manie et de la mélancolie qu'il divise en partielle et générale, de la stupidité, dans laquelle il réunit, comme on continua de le faire après lui, l'imbecillité, l'idiotie, la démence et même la stupeur. Ses descriptions sont malheu-

reusement noyées dans de longues discussions sur les esprits animaux. Il signale la succession de la manie et de la mélancolie, et, dans cette indication, se trouvent les premières traces de ce qui a été décrit plus tard sous le nom de folie à double forme. WILLIS admet encore, quoique avec une certaine réserve, l'intervention des démons. Les règles du traitement qu'il expose sont remplies de sens ; malheureusement, il ne craint pas de conseiller, comme fréquemment nécessaires, les moyens de rigueur : « Prima indicatio curatoria disciplinam, minas, vincula æque ac medicinam requirit. Furiosi nonnunquam citius per supplicia et cruciatus, quam pharmaciâ aut medicamentis curantur. »

BONET (1620-1689), dans son *Sepulcretum*, insiste comme l'avaient fait GALIEN et les Arabes, sur l'importance des lésions viscérales dans l'aliénation mentale, et rapporte longuement les lésions trouvées à l'autopsie dans les divers organes.

A cette même époque, on fait quelques tentatives heureuses de médication, et on rapporte un cas de récurrence de manie traitée et guérie par la transfusion du sang, ainsi que quelques autres, guéris aussi par la trépanation.

Au xviii<sup>e</sup> siècle, l'étude de la pathologie mentale entre définitivement dans une voie nouvelle. Il se produit bien encore quelques épidémies de folie religieuse et hystérique soit parmi les calvinistes persécutés, soit sur la tombe du diacre PÂRIS, mais la nature malade en est reconnue, et on leur oppose un traitement surtout médical.

VIEUSSENS (1641-1720), à part quelques névroses dont il fixe définitivement le siège dans le cerveau, ne cherche qu'à adapter ses connaissances en aliénation avec ses théories humorales.

BOERHAAVE (1668-1738) et son commentateur VAN SWIETEN (1700-1772) subordonnent également leurs idées en aliénation à leurs vues théoriques et font tout découler de la malignité du sang et de l'atrabile. Ils donnent pourtant çà et là quelques bonnes descriptions de la manie, de la mélancolie et indiquent notamment, dans la phrase suivante, les principaux caractères physiques de la mélancolie avec dépression profonde, c'est-à-dire de la stupeur : « Pulsus lentior ; frigus majus ; respiratio

lenta ; circulatio per sanguinea vasa bona ; per lateralia minus bona ; hinc humorum secretiorum et excretiorum minor, tardior, cratior exitus ; minor consumptio, parciore appetitus. »

Mais bientôt, sous l'impulsion de BONET, VIEUSSENS, et surtout de MORGAGNI (1682-1771), l'anatomie pathologique fait des progrès rapides, et on tend de plus en plus à abandonner les théories humorales et chimiques pour s'attacher surtout à l'examen des solides.

SAUVAGES (1706-1767), nosologiste avant tout, divise à l'infini les diverses formes des troubles nerveux. Sa huitième classe, constituée par les *vésanies* ou maladies qui troublent la raison, est subdivisée elle-même en quatre ordres : 1° les *hallucinations* (vertige, berlué, diplopie, tintouin, hypocondrie, somnambulisme) ; 2° les *morosités*, désirs ou affections dépravées (pica, boulimie, polydipsie, antipathie, nostalgie, terreur panique, satyriasis, fureur utérine, tarentisme, rage) ; 3° les *délires* (transports, démence, mélancolie, manie, démonomanie) ; 4° les *folies anormales* (oubli, insomnie). Chacun de ces genres offre à son tour des divisions plus ou moins nombreuses.

Cà et là, on trouve dans SAUVAGES quelques tableaux cliniques exacts, notamment celui de la mélancolie anxieuse (*mélancolia attonita*). Mais son mérite a été surtout de réunir, sous le nom de *vésanies*, et dans un cadre complet, à peu près tout ce qu'on savait sur les maladies mentales à cette époque.

LORRY (1725-1772) donne aussi quelques bonnes descriptions, mais rendues confuses par son retour à une théorie moitié solido-humorale.

CULLEN (1742-1792) qui sert de transition entre l'époque de la Renaissance et l'époque moderne, rejette toute idée humorale et insiste sur la nécessité des recherches anatomo-pathologiques. Il range les maladies mentales parmi les *névroses* dont elles constituent, dans son ouvrage, la quatrième classe. Il décrit le *délire partiel*, tout en faisant remarquer combien il est rare de trouver la folie absolument limitée à un point unique, et n'admet, en fin de compte, que deux formes de folie primitive, dont il fait dériver toutes les autres : la *manie* et la *mélancolie*. Dans la partie consacrée au traitement, il vante le tra-

vail, les bains, les exercices du corps et n'autorise qu'avec une certaine réserve les moyens violents de répression.

Avec CULLEN, nous sommes déjà bien loin de l'ignorance et de l'obscurité du moyen âge, et la science mentale a déjà réalisé d'immenses progrès. Mais la condition des aliénés est encore déplorable ; ils vivent toujours épars dans les prisons, dans quelques maisons de refuge ou d'indignes cabanons. Très peu sont hospitalisés, et encore les hôpitaux où on les renferme ne sont, en réalité, que des cachots. Aussi, leur étude est-elle difficile et incomplète tout autant que leur sort est misérable.

A Paris, depuis un arrêt du Parlement en date du 16 septembre 1660, tous les fous passaient d'abord par l'Hôtel-Dieu, où deux salles leur étaient réservées. La salle Saint-Louis, celle des hommes, contenait dix lits à quatre places et deux petits lits ; la Salle Sainte-Martine, celle des femmes, contenait six grands lits et six petits lits. Quelques places de ces salles étaient réservées aux hydrophobes. C'était là que s'exécutait le traitement consistant invariablement en douches, bains froids et saignées répétées, avec adjonction d'hellébore, de purgatifs et d'antispasmodiques. Lorsque après quelques semaines les malades n'étaient pas guéris, et on comprend combien un pareil régime était peu fait pour les rendre à la raison, ils étaient considérés comme incurables et distribués de là soit aux Petites-Maisons, devenues plus tard l'hospice des Ménages, soit à la Salpêtrière, soit à Bicêtre.

Là, mal nourris, couvert de haillons, chargés de chaînes et de colliers de fer, confinés dans d'infests cabanons destinés jadis aux criminels, couchés sur de la paille pourrie, respirant un air méphitique, ils traînaient une vie misérable, exposés à la vue du public qui, les jours de fête, était admis, moyennant rétribution, à se repaître de leur spectacle et à les agacer comme des fauves, à travers les barreaux de leur cage.

En province et à l'étranger la situation était la même, sinon pire, et sir BENNET pouvait s'écrier encore vingt ans plus tard, à la chambre des Communes : « Si jamais établissement a couvert de honte l'Angleterre, c'est Bedlam ».

C'est à ce moment que parut PINEL et que s'accomplit la mémorable réforme de 1793, qui changea complètement le sort



des aliénés et inaugura une ère nouvelle dans l'histoire de la Médecine mentale.

#### § 4. — QUATRIÈME ÉPOQUE : ÉPOQUE MODERNE

PH. PINEL, né en 1755 à Saint-Paul près Lavaur (Tarn), et reçu docteur à Toulouse, devint médecin du service des aliénés, à Bicêtre, en 1793.

On a vu dans quel état il trouva les aliénés. Grâce aux éloquentes protestations qu'il fit entendre, il parvint à faire tomber leurs chaînes, et provoqua ainsi un mouvement général en faveur de ces malheureux. Aux mauvais traitements, aux violences brutales, aux coups et aux chaînes, il substitua les moyens de répression sagement combinés, vanta les effets de la fermeté unie à la douceur et à la patience, enfin, posa les premières bases du traitement moral. Il démontra la nécessité de créer pour les aliénés des établissements spéciaux, indiqua les principes qui devaient présider à leur construction, à leur organisation, à leur aménagement, à la séparation des malades en quartiers distincts d'après la nature même de leur affection mentale ; en un mot, il traça les premières règles de l'hospitalisation des aliénés et fit comprendre le rôle du médecin dans l'observation et la direction médicale et matérielle de ces malades. Il fut aidé dans les détails pratiques de sa réforme par le surveillant de la Salpêtrière, PUSSIN, collaborateur modeste, mais dont le rôle n'en fut pas moins actif, et que PINEL lui-même a associé, dans une certaine mesure, à l'honneur de sa glorieuse innovation.

Tel est, en substance, le récit de la réforme de PINEL. Un homme, par sa généreuse initiative et sa persévérante volonté, avait réalisé ce que plusieurs siècles avaient vainement poursuivi : la réhabilitation de l'aliéné et son élévation à la dignité de malade. Il faut reconnaître, pour être juste, que cette entreprise venait à son heure et qu'elle fut, pour ainsi dire, l'une des manifestations de l'immense mouvement de philanthropie qui entraînait tous les grands esprits à cette époque.

Au reste, la tentative de PINEL ne fut pas isolée. Au même moment des efforts analogues s'opéraient sur d'autres points. Déjà DAQUIN, en Savoie, avait prêché la même doctrine humanitaire dans une sphère plus modeste, tandis que CHIARUGGI, en Italie, publiait en 1794, son *Traité de la folie en général et dans l'espèce*, où il consignait les résultats des améliorations obtenues par lui à Florence, dans l'asile de San-Bonifacio.

En Angleterre, un simple citoyen de la ville d'York, WILLIAM TUKE, parvenait, par sa seule initiative, à faire mieux encore. Témoin des graves abus qui se commettaient dans les asiles, il décida ses coreligionnaires de la secte des Quakers ou « Société des amis », à fonder une maison de santé d'où seraient bannis la rigueur corporelle et les mauvais traitements. C'est ainsi que fut posée, dès 1792, la première pierre de *la Retraite* d'York qui, ouverte en 1796, devint le point de départ des améliorations successives réalisées en Angleterre dans l'assistance des aliénés<sup>1</sup>.

Mais PINEL ne fut pas un simple réformateur, ce fut aussi un savant. Réunissant toutes les observations cliniques et thérapeutiques qu'il avait pu faire sur les aliénés, il publia en l'an IX son *Traité de la manie* dans lequel, après avoir rappelé les admirables travaux des anciens, il exposait ses vues médico-philosophiques sur l'aliénation mentale. Cet opuscule, dont CUVIER a dit à l'Institut que « ce n'était pas seulement un livre de médecine, mais un ouvrage capital de philosophie et même de morale », eut un grand retentissement et est demeuré, depuis, justement célèbre.

PINEL admit et décrivit quatre espèces de folie : la *manie*, la *mélancolie*, le *démence* et l'*idiotie*, dans laquelle il confondit,

<sup>1</sup> Cette quasi-simultanéité de réformes opérées dans divers pays n'a pas été sans soulever, comme il fallait s'y attendre, des questions de priorité plus ou moins irritantes, et on a voulu opposer DAQUIN, CHIARUGGI et TUKE à PINEL. C'est amoindrir de tels hommes que de discuter comparativement leurs mérites et il me semble préférable de les confondre dans une mutuelle admiration. Comme l'a dit HACK TUKE, le digne petit-fils du philanthrope anglais : « Il y a dans ce monde assez de maux pour le peu de réformateurs qui surgissent de temps à autre ; il n'est pas besoin de les mettre entre eux dans un état de rivalité hostile. »

comme l'avait fait WILLIS, l'idiotie, le crétinisme, et jusqu'à la démence et à la stupeur mélancolique.

Pendant ce temps, se fondait en Allemagne l'école qu'on a appelée *école psychologique allemande* et dont le point de départ fut la théorie spiritualiste de STAHL, pour lequel les maladies n'étaient, comme on le sait, que la perversion des tendances morales de l'âme produite par le péché. Le péché devint donc la cause première de la folie.

LANGERMANN et son élève IDELER furent les fondateurs de cette école psychologique qui compta des noms illustres, et dont le plus célèbre représentant fut HEINROTH (1773-1843), un des meilleurs disciples de PINEL, qui admit que la folie avait sa source dans l'absence de moralité, que son caractère essentiel était la perte de la liberté, et son meilleur préservatif l'attachement aux vérités de la religion chrétienne.

Les idées des psychologues allemands, par leur exagération, ne tardèrent pas à provoquer une réaction très vive dans un sens opposé. En Allemagne même, se fonda une école nouvelle : l'*école somatique*, qui eut pour chefs : NASSE, FRIEDREICH, VERING, AMELUNG, JACOBI, GRIESINGER, et, en Hollande, SCHROEDER VAN DER KOLK. Tous protestèrent successivement contre les doctrines spiritualistes outrées des psychologues et s'efforcèrent de prouver que la folie tient à des lésions physiques soit cérébrales, soit viscérales. Comme GALIEN et les Arabes, ils accordèrent la place d'honneur, en psychiatrie, aux folies sympathiques.

En France, ESQUIROL, né à Toulouse en 1772, avait succédé à PINEL, et l'importance de son action fut aussi grande sur la médecine mentale proprement dite que celle de PINEL l'avait été sur la condition morale et le traitement des aliénés.

Comme *philanthrope* et comme *réformateur*, il continua l'œuvre de PINEL, contribua à la construction et à l'organisation de nombreux asiles dont il dressa lui-même les plans, améliora de plus en plus le sort des aliénés, enfin, prépara de longue main, par ses voyages et ses écrits, le mouvement qui aboutit à la fameuse loi de 1838, qui a rendu de si grands services et à laquelle collaborèrent activement FALRET père et FERRUS.

Comme *savant*, ESQUIROL quitta le domaine de la spéculation

pure pour s'attacher surtout à l'observation et à la clinique, traça d'admirables tableaux des principales formes de folie auxquelles il ajouta la *monomanie*, enfin soupçonna l'existence de la *paralysie générale*.

Comme *maître*, il forma ou dirigea une magnifique pléiade d'élèves, qui s'illustrèrent à leur tour.

A Charenton, c'est BAYLE, DELAYE, GEORGET, FOVILLE père et CALMEIL, qui découvrent et décrivent les symptômes et les lésions de la *paralysie générale*.

A la Salpêtrière, c'est TRÉLAT, qui trace l'histoire de la *folie lucide*; FÉLIX VOISIN, qui fait une étude approfondie de l'*idiotie*; FALRET père, qui combat la doctrine des *monomanies* et saisissant toute l'importance de l'évolution dans les maladies mentales, met au jour sa *folie circulaire* à peu près au même moment où BAILLARGER produisait sa *folie à double forme*; c'est LEURET, le promoteur, trop attaqué peut-être, du *trétement moral*; c'est BAILLARGER, dont les découvertes cliniques, dans le domaine des *vésanies* comme dans celui de la paralysie générale, ne se comptent plus.

C'est encore MARC et FODÉRÉ, les rénovateurs de la *médecine légale* des aliénés; FERRUS, PARCHAPPE, RENAUDIN; savants doublés d'administrateurs habiles, qui réorganisent les asiles d'aliénés; c'est, à l'étranger, CONOLLY, GUISLAIN, RUSH, CASPER, GRIESINGER, etc., dont l'action sur l'étude et le traitement de l'aliénation mentale en Angleterre, en Belgique, en Amérique, en Allemagne, a été plus ou moins comparable à celle de PINEL et d'ESQUIROL.

Sous une telle impulsion, la Psychiatrie, dans la seconde moitié du siècle qui vient de finir a vu s'accumuler, en tous pays, les recherches et les progrès.

Parmi les grandes questions sur lesquelles se sont particulièrement portés les efforts, durant ce laps de temps, nous rappellerons : celles relatives à l'*hérédité*, aux *états dégénératifs*, au *myxœdème*; aux *délires systématisés*, à la *confusion mentale*, à la *démence précoce*; à l'étiologie, à la pathogénie, à l'anatomie pathologique, à la forme juvénile de la *paralysie générale*; aux *délires des névroses*, aux *idées fixes*, aux *obsessions*, aux *impulsions*,

aux *perversions sexuelles*; aux *psychoses d'intoxications, exogènes et endogènes* et aux *psychoses d'infections*; à la *psychopathologie judiciaire*; au *traitement législatif, hospitalier, familial, hygiénique, moral, médical et chirurgical* des aliénés; enfin à *l'enseignement* des maladies mentales.

L'étude de ces différents problèmes, qui embrassent, comme on le voit, la presque totalité du champ psychiatrique, est due en grande partie à ceux qui furent ou sont encore nos maîtres, et parmi lesquels nous citerons, pour ne parler que des morts : BRIERRE DE BOISMONT, LUCAS, MOREAU de TOURS, MARCÉ, MOREL, CH. LASÈGUE, LEGRAND DU SAULLE, DELASIAUVE, JULES FALRET, LINAS, LUNIER, BILLOD, ACH. FOVILLE, COTARD, LUYS, BALL, CHARCOT, etc., pour la France; MAGNUS HUSS, WESTPHAL, KRAFFT-EBING, HACK-TUKE, BIFFI, VERGA, SEGUIN, KORSAKOFF, INGELS, etc., pour l'étranger.

S'il était permis de dégager d'un mot la caractéristique de cet immense labeur d'hier et du mouvement actuel qui en résulte, nous dirions qu'elle consiste en une tendance croissante à appliquer à la psychiatrie les données et les méthodes scientifiques de la pathologie générale contemporaine.

La psychiatrie a cessé d'être un pur chapitre de la philosophie. Elle est maintenant et elle sera de plus en plus une branche à la fois psychologique, clinique, anatomique et sociologique de la science médicale, ou, pour mieux dire, de la biologie.

## LIVRE PREMIER

### PATHOLOGIE GÉNÉRALE

---

Sous le titre de pathologie générale, nous nous proposons de passer en revue les principales considérations d'ensemble relatives à la psychiatrie.

Nous diviserons ce livre en trois chapitres :

Dans un premier chapitre nous étudierons les *Généralités relatives aux psychopathies : étiologie, évolution, anatomie pathologique*.

Le second chapitre sera consacré à la *Symptomatologie générale* ou *Séméiologie*.

Le troisième et dernier chapitre exposera la *Classification* adoptée.

---

#### CHAPITRE PREMIER

#### GÉNÉRALITÉS RELATIVES AUX PSYCHOPATHIES

Dans les généralités relatives aux psychopathies, nous examinerons successivement, en trois articles distincts : 1° leur *étiologie générale*; 2° leur *mode d'évolution*; 3° leur *anatomie pathologique*.

#### ARTICLE PREMIER

#### ÉTIOLOGIE GÉNÉRALE

L'étiologie est une des parties les plus importantes de la Psychiatrie, à ce point que quelques auteurs, notamment MOREL, en ont fait la base de leur classification.